

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2016 - 2017



Mécénat pour la régénération des écosystèmes dans  
leurs dimensions écologique, sociale et économique



# SOMMAIRE

## Introduction :

- Nos fondements 3
  - La création d'ECODOTA 4
- 

## Les projets soutenus :

- Généralités 5
  - Le projet Biofermes Internationales 6
  - Le projet Nesting 7
  - Le Projet Douchi Climat 8
  - Le projet Partageons les Jardins 9
- 

## La Gouvernance et le fonctionnement:

- Organigramme 10
  - Le Conseil d'Administration 11
  - Le Comité d'Experts 12
  - L'animation 12
- 

## Les actions pour le développement des partenariats

- Les Outils et actions de communication 13
  - L'Autorisation pour appel public à la générosité 14
  - Les entreprises mécènes-partenaires 14
  - Les sollicitations de partenariats menées par ECODOTA 14
- 

## Le rapport financier

- Compte Emplois des Ressources 15
- Certification des comptes par un Commissaire aux Comptes 15
- Libéralités reçues 15

## NOS FONDEMENTS

Le développement industriel, l'expansion démographique et l'urbanisation, la modification profonde des méthodes agricoles sont la cause des dégradations écologiques et pèsent sur les sociétés et leur économie.

En France et dans le monde, des acteurs locaux portent des convictions fortes. Ils coopèrent et développent les outils pour concilier efficacité économique, préservation de l'environnement et progrès social. Pour le bien de tous et des générations futures, ils contribuent à ce que nous appelons « la régénération des écosystèmes ».

**Les efforts doivent se concentrer sur les solutions qu'apportent ces initiatives, et le mécénat est un moyen privilégié de s'impliquer dans des projets qui font sens et de soutenir des solutions d'avenir.**

### L'engagement des fondateurs d'ECODOTA

En tant que dirigeants, nous sommes conscients du rôle économique de nos entreprises, créatrices de valeur et d'emplois. Nous sommes également de plus en plus concernés par les attentes de nos parties-prenantes (clients, salariés, fournisseurs, acteurs locaux...). L'entreprise doit devenir plus « citoyenne », apporter sa contribution aux enjeux sociétaux, et cet engagement se démontre par des actions concrètes.

*« ECODOTA est créé pour mobiliser et permettre à toutes les entreprises engagées d'apporter leur contribution à des projets d'intérêt général, de qualité et à fort impact, pour la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique, le progrès social et la santé... Ensemble, agissons, et mobilisons ! »*



**William VIDAL** - Président de la société Sylvestris, société mère du Groupe ECOCERT  
ECOCERT, leader mondial de la certification en agriculture biologique et cosmétiques biologiques, s'appuie sur un réseau de 30 filiales intervenant dans plus de 130 pays. ECOCERT est également un acteur reconnu en matière de certification des systèmes de management de l'environnement et du commerce équitable. Confirmant la volonté de poursuivre les actions de la Fondation d'Entreprise ECOCERT (2010-2015), William VIDAL a souhaité constituer un outil dédié au bien commun et à disposition de toute entreprise engagée.



**Maria PELLETIER** - Présidente de la société Moulin Marion.  
Son action militante inscrit l'entreprise MOULIN MARION dans une démarche progressiste et durable autour de trois métiers complémentaires : la meunerie bio, la nutrition animale bio, le conseil et négoce en agrobiologie. Maria PELLETIER est une dirigeante engagée dans des instances professionnelles ou d'intérêt général (notamment Présidente de l'ONG Générations Futures et Membre fondateur et membre du conseil d'administration de Réseau Environnement Santé).

ECODOTA est un organisme d'Intérêt Général, initié par des entreprises engagées, pour soutenir des projets pour la régénération des écosystèmes écologiques, sociaux et économiques.

▪ **DATE DE CRÉATION : 6 septembre 2016** (Publication au J.O. le 24/09/2016).

▪ **RAISON SOCIALE : ECODOTA**

Le fonds a été initialement créé sous la dénomination "Fonds pour la régénération des écosystèmes dans leur dimension écologique, sociale et économique". Le dépôt de la marque ECODOTA nous a permis d'adopter en 2017 cette dénomination, plus courte.

▪ **STATUT JURIDIQUE : Fonds de dotation**

Un fonds de dotation est un outil de financement, créé par l'article 140 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie. ECODOTA fonctionne comme une fondation ou une association d'utilité publique, c'est un organisme à but non lucratif focalisé sur la réalisation d'une mission d'intérêt général.



**SIEGE SOCIAL**

Route de Clermont-Savés  
Lieu-dit Lamothe Ouest - BP 47  
32600 L'Isle-Jourdain

**i CONTACTS**

Laure ROLLAND  
Développement des partenariats  
laure.rolland@ecodota.org  
07.88.69.74.35

 [www.ecodota.org](http://www.ecodota.org)

### Pourquoi un Fonds de Dotation ?

Cette forme juridique est adaptée à la mission sociale, ainsi qu'aux actions envisagées :

- Fédérer au sein d'une structure avec une gouvernance participative
- Permettre aux mécènes de mutualiser des moyens financiers
- Collecter des fonds privés sous le régime du mécénat : Réduction d'impôts (IS et IR)
- Allouer des financements à des projets portés par des organismes externes
- Promouvoir les initiatives soutenues, notamment par appel public à la générosité.

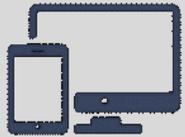
• **OBJET SOCIAL**

"Promouvoir, organiser et/ou soutenir, dans une finalité d'intérêt général, des initiatives citoyennes, collectives, associatives ou entrepreneuriales dans tous les domaines d'activité, en France et à l'étranger, visant dans une logique de durabilité, à la protection ou à la restauration des relations dynamiques et positives entre les composantes sociales, écologiques et économiques des écosystèmes ; par son objet, le fonds contribue à la création d'emplois, à l'inclusion sociale ou à l'insertion économique, dans des activités ayant un impact positif sur les enjeux environnementaux tels que la transition énergétique, la lutte contre le changement climatique, la préservation des ressources naturelles et des équilibres écologiques, particulièrement en agriculture."

# LES PROJETS SOUTENUS

ECODOTA a soutenu 4 projets depuis son lancement :





Découvrez les  
projets sur  
[www.ecodota.org](http://www.ecodota.org)

### Intérêt général

**Ces projets sont portés par des organismes d'intérêt général.**

### Double impact : social et environnemental

Ces projets contribuent à la création d'emplois, à l'inclusion sociale ou à l'insertion économique, dans des activités ayant un impact positif sur les enjeux environnementaux tels que la transition énergétique, la lutte contre le changement climatique, la préservation des ressources naturelles.

### Solutions durables

Les plans d'actions intègrent un modèle de développement axé sur la construction de solutions. La formation et le transfert de compétences sont essentiels pour pérenniser les bénéfices des actions et leurs impacts dans le temps.

# LE PROJET BIOFERMES INTERNATIONALES



- **Organisme porteur du projet :** SOL, Alternatives agroécologiques et solidaires est une Organisation de Solidarité Internationale (OSI). Créé en 1980, SOL appuie des initiatives créés pour et par des organisations locales d’Afrique, d’Asie et de France sur le long terme.
- Missions principales : Participer à la satisfaction des besoins essentiels des agriculteurs paysans et à la valorisation de leurs rôles dans la société.
- Deux thématiques d’action : l’accès à une agriculture paysanne et la protection des ressources naturelles et de la biodiversité.
- Via son réseau d’experts (agroéconomistes, agriculteurs bio...), SOL a développé une véritable expertise et notamment d’analyses des politiques agricoles mondiales et de leurs conséquences pour les petits paysans.

## ▪ Résumé du projet :

En Inde comme en France, les contextes liés ont de nombreuses problématiques partagées. Ce projet vise à soutenir en Inde les paysans déjà établis et en France, les personnes souhaitant devenir agriculteurs avec un objectif commun : atteindre une autonomie économique et alimentaire, tout en protégeant et en restaurant la biodiversité de leur territoire.

3 volets sont développés :

1. Formation à l’agroécologie et renforcement des jardins de démonstration dans 2 microfermes supports ;
2. Formations de gardiens de semences et renforcement de 2 conservatoires vivants de semences ;
3. Favoriser le lien social entre paysans et citoyens, et permettre la sensibilisation et l’engagement en faveur de l’agroécologie.

- **Durée du projet :** 3 ans (Mars 2016 - Mars 2019)
- **Localisation :** France (en Sologne) et Inde (3 états : Uttarakhand, Rajasthan, Uttar Pradesh)
- **Bénéficiaires directs :** 300 futurs paysans en France, 300 petits paysans indiens, 150 membres de collectifs de citoyens, 330 citoyens, 2000 enfants en Inde, 2000 paysans sensibilisés en Inde, 600 individuels et 2000 petits agriculteurs en Inde.
- **Montant versé par ECODOTA :** 7 525 €

# LE PROJET NESTING



- **Organisme porteur du projet :** **WECF France** représente le réseau WECF (Women Engage for a Common Future) en France.

Créé le 31 mars 2008, WECF France s'est fixé notamment les objectifs suivants :

- Mettre en œuvre des projets de développement soutenable en France et à l'étranger dans les domaines suivants : Agriculture et Biodiversité, Eau et Assainissement, Substances Chimiques et Santé, Energie et Changement Climatique
- Défendre les droits environnementaux des citoyennes et citoyens / Promouvoir la prise en compte de l'impact de l'environnement sur la santé humaine
- Informer et sensibiliser le grand public
- Promouvoir la place des femmes dans la société et dans les politiques environnementales

- **Résumé du projet :**

Ce projet a pour objectif de prévenir les risques de maladies chroniques engendrées par les polluants de l'environnement, et plus spécifiquement de l'habitat, et d'accompagner les changements de comportements nécessaires à la réduction des expositions aux substances préoccupantes (cancérogènes, PE, neurotoxiques etc.) . Le projet Nesting est déployé sur deux axes:

1. Sensibiliser le grand public et en particulier les femmes enceintes et parents de jeunes enfants à la présence des polluants intérieurs au moyen d'ateliers de sensibilisation, de publication, de mini-guides, du site internet
2. Former un réseau de conseillers en Santé environnementale certifiés Nesting

- **Durée du projet :** le programme a débuté en 2009 pour une durée non limitée

- **Localisation :** France

- **Bénéficiaires directs :** Depuis le lancement du projet 80 professionnel(le)s pluridisciplinaires formés

Près de 500 ateliers Nesting ou Ma Maison Ma Santé par an

Environ 40 000 mini-guides sont distribués par an et 5000 visiteurs/mois sur le site web dédié

- **Montant versé par ECODOTA :** 4 295 €

# LE PROJET DOUTCHI CLIMAT



- **Organisme porteur du projet :** **Eau Vive Internationale** est une association de solidarité internationale, citoyenne, non partisane et non confessionnelle et acteur clef du développement en Afrique de l'Ouest.

Elle est le fruit d'une construction partagée africano-européenne.

Elle permet, depuis 1978, aux hommes et aux femmes des régions parmi les plus défavorisées d'Afrique d'être acteurs et décideurs de leur développement, et d'assurer la pérennité des actions qu'ils entreprennent.

Eau Vive intervient dans les domaines de l'eau potable et l'assainissement, la sécurité alimentaire, le développement économique et social, le renforcement des capacités locales.

- **Résumé du projet :**

Le Niger est l'un des pays le moins responsable du changement climatique, mais le plus touché par ses conséquences. 80% de la population vit de l'agriculture locale, et l'insécurité alimentaire est devenue chronique.

L'objectif du projet est d'améliorer durablement la résilience des communautés rurales nigérienne pour lutter contre la désertification, l'ensablement des mares et l'exode rural. Ce projet contribuera à la mise en œuvre des Contributions Prévues Déterminées au niveau National pour les Accords de Paris (CPDN) du Niger lors de la COP21, essentiellement axé sur les secteurs de l'agriculture, forestier et de l'énergie, tant en matière d'atténuation que d'adaptation.

Le projet se décline en 4 volets :

Volet 1 - Sensibiliser les agriculteurs et les élus sur les risques liés au changement climatique.

Volet 2 - Vulgariser et diffuser des techniques d'adaptation au changement et aux risques climatiques.

Volet 3 - Diversifier les activités économiques pour améliorer les revenus des ménages.

Volet 4 - Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques du projet pour que d'autres communes

- **Durée du projet :** 36 mois (Janvier 2017-fin Décembre 2019)
  - **Localisation :** 6 communes sur 300 ha. Dankassari, Dogondoutchi, Dogonkiri, Kiéché, Matankari et Soucoucoutane (60 villages) dans la région de Dosso au Niger à l'est de Niamey.
  - **Bénéficiaires directs :** La zone de projet représente 375 000 habitants
- **Montant versé par ECODOTA :** 7 065 €

# LE PROJET PARTAGEONS LES JARDINS



- **Organisme porteur du projet :** « Partageons les Jardins! » est une association de promotion et de mise en réseau des activités de jardinage, qui défend des principes écologiques, démocratiques et fait partie du réseau du Jardin dans Tous Ses Etats (JTSE).

L'association accompagne les collectivités, bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers, entreprises, associations, habitants, ...

- ANIMATION DE RÉSEAU : Accueil, information, sensibilisation / Centre de ressources (bibliothèque, grainothèque, outillthèque, ...) / Organisation d'événements (fête des jardins, projections, débats...) / Conférences / Animations de réunions publiques / Soutien aux jardins en création et existants / Visites de jardins / Ateliers pratiques et formations;
- ACCOMPAGNEMENT à la création de jardin partagé : Diagnostic urbain, social, environnemental / Mobilisation des habitants / Animation d'ateliers de concertation / Conseil et suivi d'aménagement.la

## ▪ Résumé du projet :

1. Projet de développement : Agrandir la zone d'intervention à la Région Occitanie Ouest.
2. L'association travaille en réseau avec d'autres structures sur deux projets pour lesquels un financement FEADER est demandé :

Un projet avec Arbres et Paysages d'Autan : Réaliser une étude sur la valorisation des déchets d'élagage des communes.

Un projet avec Graine Midi-Pyrénées : Recenser les jardins partagés existants et réaliser un diagnostic des potentiels et des besoins de création de jardins partagés, notamment pour des bailleurs sociaux ou des communes rurales.

- **Durée du projet :** Demande de soutien pour 3 ans. 2017, 2018, 2019
  - **Localisation :** Historiquement Partageons les Jardins agit sur le territoire de la région Toulousaine (au-delà de la Métropole). Elle souhaite pour les années à venir pouvoir être active sur l'Occitanie ouest (ex Midi-Pyrénées)
  - **Bénéficiaires directs :** Le public concerné est lié au commanditaire du jardin partagé. D'une manière globale, il s'agit de toutes les personnes avoisinant le jardin partagé.
- 
- **Montant versé par ECODOTA :** 3000 € (engagé fin 2017 et versé début 2018)

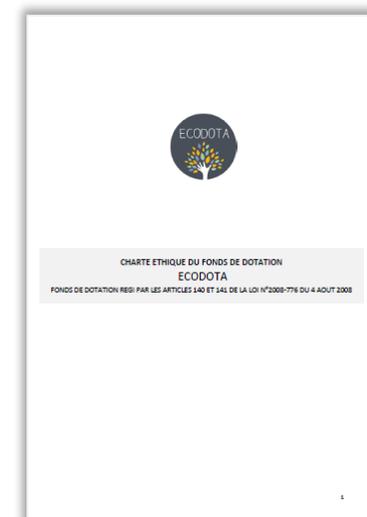
# LA GOUVERNANCE ET LE FONCTIONNEMENT

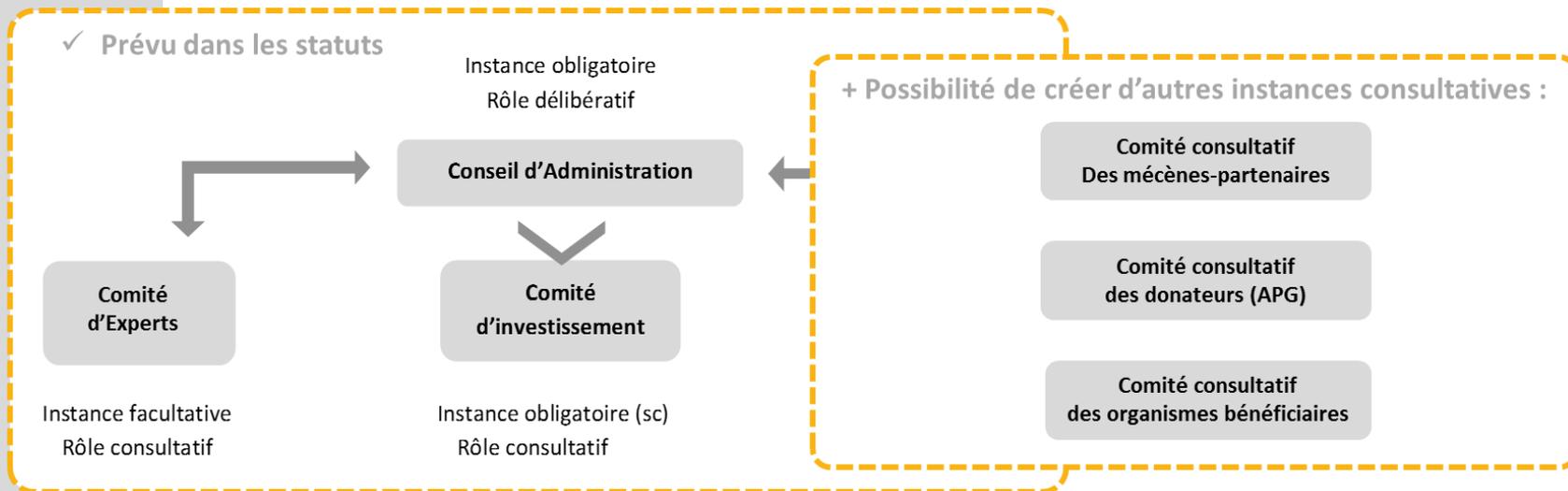
## ▪ LES STATUTS CONSTITUTIFS D'ECODOTA PRÉVOIENT :

- le fonctionnement du Conseil d'Administration (instance délibérative obligatoire),
- le fonctionnement du Comité d'Experts (instance consultative non obligatoire)
- le fonctionnement du Comité d'Investissement (instance consultative obligatoire dès lors que la dotation dépasse un montant de 1M€. Ce seuil n'est pas atteint au cours du premier exercice d'ECODOTA)
  
- la possibilité de créer d'autres instances consultatives, pour intégrer au fur et à mesure du développement d'ECODOTA nos parties prenantes

## ▪ ECODOTA S'EST DOTÉ D'UN CADRE DÉONTOLOGIQUE :

ECODOTA et s'est doté de sa propre Charte Ethique et fait partie des signataires de la Charte Admical (principes déontologiques du mécénat)





**NB : La Loi précise que le Comité d'Investissement** est une instance obligatoire dès lors que le montant de la dotation dépasse 1.000.0000 €. En conformité avec ces disposition, les statuts d'ECODOTA prévoient les modalité de constitution du Comité d'Investissement qui sera crée dès lors que le seuil règlementaire sera atteint.

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## ▪ COMPOSITION

Cette instance décisionnelle obligatoire est à ce jour composé de 3 membres. Les statuts constitutifs prévoient la possibilité d'ouvrir le Conseil d'Administration, notamment pour impliquer les représentants des Mécènes-Partenaires du Fonds.



**William VIDAL**  
Président du Groupe ECOCERT  
Président du CA  
du Fonds de dotation



**Maria PELLETIER**  
Présidente de MOULIN MARION  
Membre du CA  
du Fonds de dotation



**Jean-Louis RIBES**  
Gérant de DSI  
Membre du CA  
du Fonds de dotation

**Jean-Louis RIBES** a rejoint le Conseil d'Administration en 06/2017, afin de remplacer Gérard POUJADE.

Il est le fondateur et Gérant de l'entreprise adaptée DSI-Distribution Services Industriels, entreprise de services à vocation sociale et solidaire dont l'effectif est composé à plus de 80% de personnes en situation de handicap.

## ▪ DATES DES DÉLIBÉRATIONS ET ORDRE DU JOUR

- **13/09/2016** : Constitution de la dotation initiale par les Fondateurs, Autorisation d'ouverture de comptes, Membres du Comité Consultatif d'Experts, Comptable et commissaire aux comptes, Mise en place des partenariats, Demande d'autorisation préfectorale pour Appel Public à la Générosité, Consomptibilité et affectation des fonds à collecter au titre des partenariats.
- **05/12/2016** : Formalisation des fondements (Vision Missions Valeurs), Bilan d'activité 2016, Plan d'action 2017, Budget Présélection de projets, Questions diverses.
- **26/06/2017** : Bilan d'activité du Premier semestre 2017, Actions pour le second semestre 2017, Point budgétaire, Modification statutaire (dénomination du Fonds, fondateurs et de la dotation initiale), Gouvernance (Remplacement d'un membre du Conseil d'Administration, Adoption de la Charte Ethique), Présélection de projets, Affectation de la dotation aux ressources, Versement des subventions.
- **08/12/2017** : Bilan d'activité du second semestre 2017, Actions pour 2018, Point budgétaire (Exercice 2016 – 2017 et prévisionnel 2018), Affectation de la dotation aux ressources et versement des subventions, Gouvernance (Nominations Trésorier et Vice-Président, Nomination du CAC et de son suppléant), Présentation des projet.

## LE COMITÉ D'EXPERTS

### ▪ COMPOSITION ET MISSIONS

Il est composé de 3 personnes. Cette instance facultative appuie le Conseil d'Administration dans ses choix et orientations stratégiques. Les membres du Comité d'Experts sont réunis lors de sessions de travail périodiques ou au besoin pour l'instruction des dossiers de candidature. En 2017, les réunions ont permis de présélectionner une douzaine de projets parmi lesquels 4 ont été soutenus effectivement.



**Cécile LEPERS**

Membre du Comité d'Experts



**Antoine HERON**

Membre du Comité d'Experts



**Marie MERCUI**

Membre du Comité d'Experts

**Cécile LEPERS** est professeur des écoles et consultante en RP : ISO 26000 , certifications environnementales IAA, (précédemment déléguée Générale du Synabio, Syndicat ...).

**Antoine Héron** a fondé l'association ICDD, association qui réalise un travail de veille et de promotions d'initiatives citoyennes en faveur du Développement Durable.

**Marie MERCUI** est en charge des activités de Commerce Equitable d'ECOCERT.

## L'ANIMATION D'ECODOTA

### ▪ ACTIVITÉS

Une salariée à temps partiel assure les missions suivantes :

- Fonctions supports du Fonds de Dotation (gestion, communication, formalités, ...)
- Relation avec les mécènes-partenaires (de la sollicitation à l'animation du partenariat)
- Relation avec les organismes porteurs de projet : de la demande d'éligibilité au suivi du projet (sans droit de vote).
- Relation avec les e-donateurs : Suivi de l'APG, news, ...
- Animation des CA et des Comités.



**Laure ROLLAND**

Responsable du développement  
des partenariats

# LES ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS

Le premier exercice d'ECODOTA (09/2016 – 12/2017) a permis d'initier la sollicitation de nos futurs partenaires et de structurer les outils de communication nécessaires .

## ▪ LES OUTILS ET ACTIONS DE COMMUNICATION

En cohérence avec les fondements d'ECODOTA (VISION – MISSIONS – VALEURS ) et la stratégie de développement, plusieurs supports de communication ont été déclinés : supports ppt, document 4 pages, plaquette, fiches projets, diaporama en ligne pour les entreprises, site web et compte Facebook.

Ces supports, essentiellement destinés à une diffusion numérique ont été adressés aux entreprises sollicitées pour un partenariat de mécénat.

Nous avons également construit avec trois organismes bénéficiaires, un format de conférence sur la thématiques des ODD (Objectifs de Développement Durable des Nations Unies), format que nous avons déployé lors du Salon Natexpo,

### Plaquettes



### Conférence (Salon NATEXPO 10/2017)



### Diaporama en ligne pour les entreprises



<https://sway.com/oylumbNZ2vGknAXA?ref=Link&loc=playreprises>



**[www.ecodota.org](http://www.ecodota.org)** : Le site vitrine du Fonds de Dotation est notre principal support de communication.

- Présentation institutionnelle et présentation des Mécènes-Partenaires,
- Galerie des projets financés et module de don en ligne (pour ECODOTA et les projets)
- Dépôt des candidatures (demandes de financement par les porteurs de projets),
- Fil d'actualités (interfaçage avec le compte Facebook ECODOTA)

### ▪ L'AUTORISATION POUR APPEL PUBLIC À LA GÉNÉROSITÉ

Parce que nous souhaitons donner à tous l'envie d'agir et de soutenir nos causes, le site web [www.ecodota.org](http://www.ecodota.org) permet aux organismes bénéficiaires de communiquer via une page projet qui leur est dédiée et de faire appel au don en ligne.

Conformément à la réglementation, ECODOTA a sollicité auprès de sa préfecture de tutelle l'autorisation préalable pour collecter des fonds dans le cadre de l'appel public à la générosité.



### ▪ LES ENTREPRISES MÉCÈNES-PARTENAIRES



Les sociétés SYLVESTRIS et MOULIN MARION, membres fondateurs du fonds soutiennent ECODOTA dans son action globale. Les sociétés ECOCERT SA et DSI-Distribution Services Industriels apportent leur mécénat en faveur des 4 projets soutenus dans le cadre d'une convention de mécénat pluriannuelle.

### ▪ LES SOLLICITATIONS DE PARTENARIATS MENÉES PAR ECODOTA

ECODOTA s'adresse à des entreprises engagées (dont le cœur de métier est en lien avec les enjeux de développement durable et ayant une démarche de mécénat fondée sur un engagement sincère et concret).

**Présence à des évènements et salons professionnels :** MIDI NOV, MID'INVEST, Sommet Économique Occitanie - Nouvelle Aquitaine, Rencontres régionales de l'ingénierie, 5ème édition du forum de l'industrie, Colloque AFF, Salon BIO et NATURE, AG Crédit Coopératif, Hydrogaïa, soirée DCF 31, 3C, Salon Sud Agro'Industrie, Séminaire RSE SYNABIO, Conférence CJD 31, Salon NATEXPO

**Sollicitations par courrier, e-mail, téléphone et entretiens :** Actions en continu au cours du premier exercice, pour informer de la création d'ECODOTA, de ses spécificités et solliciter l'engagement dans le cadre du mécénat. Au total, plus de 100 entreprises ont été sollicitées.

# LE RAPPORT FINANCIER

- **LISTE DES LIBÉRALITÉS REÇUES**

Au cours de l'exercice 2016-2017, le Fonds de Dotation ECODOTA n'a perçu aucune libéralité (= donation ou legs). Les ressources proviennent du mécénat à 99 % (fonds versés par des entreprises privées) et pour une partie résiduelle de l'APG.

- **COMPTE EMPLOI-RESSOURCES DU PREMIER EXERCICE D'ECODOTA (09/2016 – 12/2017)**



## CERTIFICATION DES COMPTES PAR UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les comptes annuels sont vérifiés et contrôlés par le Cabinet GIMBERT & Associés, (Conformément à l'article 140 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, tout Fonds de Dotation doit nommer au moins un commissaire aux comptes et un suppléant, dès lors que le montant total de ses ressources dépasse 10 000 euros en fin d'exercice).

Synthèse du compte d'emploi des ressources 2016-2017

EMPLOIS	Emplois de 2017	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2017	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2017	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2017
			<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES</b>		0,00
<b>1-MISSIONS SOCIALES</b>	<b>21885,00</b>	779,10	<b>1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>	795,00	795,00
1.1 Réalisation en France	11057,50		1.1 Dons et legs collectés	795,00	
Actions réalisées directement	0,00		Dons manuels non affectés	725,00	
Versements à d'autres organismes agissant en France	11057,50		Dons manuels affectés	70,00	
			Legs et autres libéralités non affectés	0,00	
			Legs et autres libéralités affectés	0,00	
1.2 Réalisées à l' étranger	10827,50		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0,00	
Actions réalisées directement	0,00				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	10827,50				
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>32164,17</b>		<b>2- AUTRES FONDS PRIVÉS</b>	93000,00	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2470,00				
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	29694,17		<b>3- SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>		
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0,00		<b>4- AUTRES PRODUITS</b>		
<b>3- FONCTIONNEMENT GENERAL</b>	<b>45025,76</b>	15,90	<b>I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT.</b>	93795,00	
		795,00	<b>II-REPRISES DES PROVISIONS</b>	0,00	
<b>I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>99074,93</b>		<b>III-REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	0,00	
<b>II- DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>0,00</b>		<b>IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRÈS DU PUBLIC (CF TABL. FONDS DÉDIÉS</b>		0,00
<b>III-ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	<b>294,00</b>		<b>V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	5573,93	
<b>IV-EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>0,00</b>		<b>VI- TOTAL GENERAL</b>	99368,93	
<b>V- TOTAL GENERAL</b>	<b>99368,93</b>				
V- Part acqu.immob.brutes de l'Exe financées par les ressources coll.aup.public		0,00			
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financée		0,00			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		795,00	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public.		795,00
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES</b>		0,00
			<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Missions sociales	0,00		Bénévolat	0,00	
Frais de recherche de fonds	0,00		Prestations en nature	0,00	
Frais de fonctionnement et autres charges	0,00		Dons en nature	0,00	



RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2016 - 2017